

## MISES À JOUR DE L'HIVER 2007

### ACRAFE 2007

#### BÂTIR DES PONTS

Le site web du Congrès 2007 de l'ACRAFE est en ligne (<http://casfaa.usask.ca>). Vous y trouverez une mine d'informations sur :

\*le programme;

\*les conférenciers invités;

\*les hôtels et les déplacements;

\*la Ville de Saskatoon.



#### DANS CE NUMÉRO

Message de la présidente 1

Rapports des régions 2

Document de recherche 6

ACRAFE 2007 7

### Message de la présidente

L'hiver a été occupé, mais productif pour l'ACRAFE. Voici quelques-uns des points saillants de nos activités :

#### Examen du programme de la Fondation canadienne des bourses du millénaire

Le Secrétariat du Conseil du trésor du Canada a entrepris une évaluation de l'utilité des fondations fédérales comme outils de réalisation des objectifs des politiques gouvernementales. Judy Dyck et moi avons été invitées à prendre part à une discussion portant sur l'utilité de la Fondation canadienne des bourses du millénaire, sur son efficacité, sur les avantages qu'elle présente pour sa clientèle cible et ses partenaires, sur l'effet de levier résultant des partenariats et sur les coûts découlant des partenariats avec la Fondation. Le rapport de cet examen devrait être soumis au Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes et au Comité sénatorial permanent des finances nationales d'ici la fin de l'exercice financier 2006 (31 mars 2007).

Voici les principaux points sur lesquels a porté la discussion : La Fondation :

- aide de nombreux étudiants à contenir leur endettement;
- est à l'écoute de la communauté institutionnelle;
- produit des études utiles sur l'aide financière aux étudiants; de plus, le fait que ces recherches soient ciblées et réalisées au Canada constitue une valeur ajoutée;
- a contribué à réunir les conditions d'une expérience positive dans les provinces;

- a permis de relever des défis initiaux comme celui que posait le remplacement de fonds provinciaux;
- a amélioré la coordination avec les provinces et les établissements;
- a fait preuve de créativité dans l'accomplissement de son mandat et la satisfaction des besoins des étudiants.

#### Évaluation du Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE)

L'ACRAFE a aussi été invitée à participer à l'évaluation du Programme canadien de prêts aux étudiants; cette évaluation a été effectuée au moyen d'un sondage téléphonique dont les résultats devraient être connus au début du printemps.

#### Groupe consultatif national de l'aide aux étudiants (GCNAE)

Nous sommes ravis que l'ACRAFE ait été invitée à coprésider le Groupe consultatif national de l'aide aux étudiants récemment reconstitué. Une première réunion a eu lieu le 7 mars 2007 à Ottawa; figuraient notamment à l'ordre du jour extrêmement ambitieux des questions comme :

- l'exécution du budget 2006;
- les faillites et le remboursement de dette;
- la subvention canadienne d'accès pour étudiants de familles à faibles revenus;
- le cadre de la politique d'agrément;
- la stratégie de communication pancanadienne
- le renouvellement de marchés auprès de fournisseurs de services, la sélection et la transition;
- la Fondation canadienne des

bourses du millénaire;

- la modernisation du système d'aide financière aux étudiants;
- le rendement du Programme canadien de prêts aux étudiants;
- les priorités pour l'avenir.

#### Réunion du Conseil de l'ACRAFE

Notre réunion d'hiver a eu lieu les 26 et 27 février, à Ottawa. Nous nous y sommes certes penchés sur les questions propres à l'ACRAFE, mais nous avons également rencontré les représentants de l'Association des universités et collèges canadiens (AUCC), d'Edulinx et de la Fondation canadienne des bourses du millénaire. Nous avons aussi eu avec des représentants du Programme canadien de prêts aux étudiants un dialogue ouvert et informatif sur différentes questions d'intérêt commun, comme le renouvellement du marché avec le fournisseur de services, la modernisation du PCPE, etc. Nous avons ainsi eu l'occasion de rencontrer la nouvelle directrice générale du PCPE, Mme Rosaline Frith, qui était accompagnée de Dale Barbour, Catherine Conrad et Anne-Marie Julien. Les comptes rendus de ces réunions seront publiés sur notre site web. Nous sommes impatients de poursuivre ce travail au cours des prochains mois et nous invitons tous les membres à se joindre à nous, à Saskatoon en juin.

Suzanne Brunette  
présidente, ACRAFE

## Nouvelle-Écosse et Île du Prince-Édouard - Beverley Patterson



« Toute réalisation débute par la décision d'essayer. »

Anonyme

« Pour communiquer, il nous faut d'abord comprendre que nous percevons tous différemment le monde et rester bien conscient de ce fait dans nos communications avec les autres. »

Anthony Robbins



### Nouvelle-Écosse

À compter de 2007-2008, les étudiants à la charge de familles à faible revenu (contribution parentale inférieure à 1 000 \$) seront admissibles à une bourse non remboursable d'un maximum de 2 500 \$ au titre de besoins non comblés. Cette mesure a pour effet d'étendre aux 2e, 3e et 4e année le critère « besoins non comblés » de la Bourse d'accès du millénaire (qui ne s'applique actuellement qu'à la 1re année). Les candidatures de tous les étudiants qui présenteront une demande au Service d'aide financière de Nouvelle-Écosse en 2007-2008 seront automatiquement

prises en considération pour cette bourse. De plus, tous les étudiants néo-écossais inscrits à temps plein dans une université de Nouvelle-Écosse en 2006-2007 se sont vu accorder une bourse unique Canada - Nouvelle-Écosse de 440 \$. Les étudiants à temps partiel ont obtenu 220 \$.

### Île du Prince-Édouard

Une subvention de réduction de dette peut être accordée; elle peut atteindre 2 000 \$ par année d'études, le montant maximum étant fonction de la durée du programme d'études, plus un an. La subvention, accordée après l'obtention du diplôme, sera versée directement au prêteur et viendra réduire uniquement le

solde de prêt de l'Île du Prince-Édouard. Les candidats doivent en faire la demande dans l'année suivant la date de fin de leurs études et réunir les conditions d'admissibilité.

Modifications importantes aux échéances Programmes universitaires et collégiaux conventionnels de deux trimestres :

- 10 novembre 2006 pour l'aide intégrale. Toute demande reçue après cette échéance ne sera prise en compte que pour les coûts du deuxième trimestre.

- 9 mars 2007, pour l'aide applicable au second trimestre.

## Québec - Maryse Bergevin

Le Parti libéral du Québec a annoncé qu'il avait l'intention, s'il est réélu, de lever le gel des droits de scolarité en vigueur depuis 12 ans. En vertu du plan proposé, les droits de scolarité augmenteraient de 50 \$ par trimestre ou de 100 \$ par année. À la fin d'un mandat libéral de cinq ans, les droits s'élèveraient ainsi à 2 168 \$ par année, soit 30 % de plus que maintenant. Pour aider les étudiants dans le besoin à absorber cette augmentation, les libéraux prévoient investir quelque 25,6 M\$ dans le

programme de prêts et bourses durant la même période. Le président de la Fédération étudiante universitaire du Québec, Christian Bélair, a qualifié cette proposition de « déclaration de guerre » et organise des réunions afin de décider des mesures à prendre. Depuis 1994, les droits de scolarité au Québec ont été maintenus artificiellement bas à 1 668 \$ par an, bien en-dessous de la moyenne nationale de 5 046 \$. L'annonce de la levée du gel a été faite dans la foulée d'interventions des dirigeants de quelques

universités du Québec, notamment McGill, à la Commission de l'éducation de l'Assemblée nationale du Québec. Il a alors été demandé au gouvernement de lever le gel de droits de scolarité tout en envisageant d'autres mesures, et d'accroître le financement des universités pour leur permettre de rester concurrentielles. Les libéraux ont également promis d'injecter 200 M\$ supplémentaires dans les universités et collèges durant leur prochain mandat.

## Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve - Shelley Clayton

### Nouveau-Brunswick

Dans la foulée du document « Pacte pour le changement : attentes supérieures pour l'enseignement supérieur », le Programme de prêt du Nouveau-Brunswick a subi de nombreux changements. Voici les principaux points saillants du document en ce qui a trait à l'enseignement supérieur : Un gouvernement libéral :

- « Offrira des bourses non renouvelables de 2 000 \$ à l'ensemble des étudiants et étudiantes du Nouveau-Brunswick à leur première année d'université dans la province. »
- « Établira le programme « Bourses d'études Attentes N.-B. » pour couvrir une partie des frais de scolarité d'une étudiante ou d'un étudiant déjà inscrit à l'université, et ce, en fonction des résultats et des

besoins. »

- « Éliminera l'évaluation du revenu des parents et du conjoint ou de la conjointe lors de la demande de prêt d'études. »\*

\*(Veuillez vous rappeler que cette mesure ne touche que la portion provinciale de l'évaluation des besoins.)

- « Offrira une remise de taxe de vente aux étudiants et aux étudiantes qui achèvent leur cours postsecondaire et

## Alberta, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut - Becky Lore

### Alberta

Le ministère (Alberta Advanced Education) a procédé l'an dernier à un examen approfondi qui a débouché sur un cadre d'abordabilité (Affordability Framework). Ce cadre a été approuvé et a fait l'objet d'une annonce, mais la mise en oeuvre de ses différentes mesures se fera sous réserve de financement; toutefois, avec l'entrée en fonction d'un nouveau premier ministre et d'un nouveau ministre de l'Éducation supérieure, beaucoup de mesures prévues dans le cadre pourraient ne jamais voir le jour. La politique qui régit l'augmentation des droits de scolarité a été mise en oeuvre et les augmentations ne pourront être supérieures à l'IPC.

Le programme RAPPS (Raising Awareness about Planning for Post-Secondary Studies) est en cours selon différentes approches : les ambassadeurs étudiants visitent les écoles secondaires de 1er et de 2e cycle (High Schools with Learning Clicks). Une initiative de mentorat a été lancée sous l'égide de clubs de jeunes. Une autre initiative (Transition Guide for Students with Disabilities and their Parents) est également en cours, et une autre destinée aux élèves de 5e et de 6e année (Transition Guide for Grade 5 & 6 students) est en préparation. (Ces mesures ont suscité de l'intérêt au Congrès de l'ACRAFE à Vancouver; c'est pourquoi ASF m'a demandé d'en parler ici,

même si le RAPPS n'est actuellement offert qu'en Alberta.)

Le formulaire de procuration du programme de prêts aux étudiants d'Alberta n'est plus offert en version imprimable sur le site web. Les étudiants doivent en faire la demande au centre d'appels du Service d'aide financière aux étudiants (Student Funding Contact Centre). Les étudiants qui veulent révoquer leur procuration doivent maintenant remplir un formulaire à cet effet (Revocation of Power of Attorney), dont ils doivent aussi faire la demande au même centre d'appels. Les nouveaux documents sont des formulaires NCR en 4 exemplaires que les étudiants n'ont pas besoin de faire signer par un notaire.

La bourse d'accès du millénaire destinée aux populations rurales (Millennium Rural Incentive Bursary) n'a pas suscité beaucoup d'engouement cette année. ASF exige toujours que l'étudiant remplisse une section particulière du formulaire de demande de 2007/2008, mais le nouveau formulaire invitera les étudiants admissibles à remplir la section qui concerne la bourse.

ASF a un contrat avec Edulinx jusqu'à l'été 2008. On ne sait pas si ce contrat sera renouvelé maintenant que le PCPE a retenu les services de Resolve.

Bien que le guide d'assistance (Helper's Guide) n'en fasse pas encore mention, les étudiants peuvent être admissibles à une exemption d'intérêts sur les prêts provinciaux s'ils font leur résidence médicale ou bénéficient d'un congé parental.

### Nunavut et Territoires du Nord-Ouest

T. N.-O : un bulletin affiché sur le site web fournit aux étudiants des informations utiles sur l'aide financière. Le dernier bulletin date de l'automne 2006.

Nunavut : le travail sur le site web semble avoir progressé, mais l'information sur l'aide financière est celle de 2005-2006.

**« On gagne sa vie par ce qu'on se procure, on fait sa vie par ce qu'on donne. »**

**Winston Churchill**



## Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve - Shelley Clayton (suite)

choisissent de rester ou de revenir au Nouveau-Brunswick. »

- « formera une commission sur l'enseignement postsecondaire chargée d'évaluer les besoins en matière d'enseignement postsecondaire des Néo-Brunswickois. »
- « Créera 12 000 places en cinq ans dans les Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick. »

- « Créera un nouveau campus de collège communautaire à Fredericton. »

D'autres changements favorables pourraient survenir au Nouveau-Brunswick lorsque la Commission sur l'enseignement postsecondaire aura achevé ses travaux. Je vous tiendrai d'ailleurs au courant des activités de cette commission.

### Terre-Neuve

Terre-Neuve vient d'achever un manuel des prêts aux étudiants où sont décrits les processus de demande de prêts. Il a été envoyé à tous les membres de l'ACRAFE de la région Atlantique, au début de 2007, pour examen et commentaires.



**« Si vous aimez votre job, vous n'allez jamais travailler. »**

**Anonyme**

## Ontario - Teresa Alm

### Garantie d'accès des étudiants

Conformément aux indications antérieures, le gouvernement de l'Ontario obligera les établissements d'enseignement postsecondaire à mettre oeuvre la Garantie d'accès des étudiants (SAG) prévue dans le cadre réglementé de droits de scolarité entré en vigueur en 2006-2007. Ce cadre remplace les mesures antérieures dites « Tuition Set-Aside ». Le gouvernement de l'Ontario a consulté le Conseil des universités d'Ontario (COU) et l'Association des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario (ACAATO) pour concevoir ce programme.

Nous prévoyons que des éléments de programme précis seront bientôt annoncés et entreront en vigueur en 2007-2008. Pour l'essentiel, nous prévoyons que le SAG obligera les établissements d'enseignement publics à prendre à leur charge des mesures d'aide financière non remboursables pour les étudiants qui ont des besoins financiers démontrés au titre des droits de scolarité, des livres, des fournitures et des

honoraires professionnels. Pour chacune de ces catégories, le gouvernement a défini des seuils qu'il considère admissibles et nous croyons que les établissements d'enseignement postsecondaire devront prendre à leur charge l'aide institutionnelle au titre des dépenses qui dépassent ces seuils. Le tableau ci-dessous offre des exemples.

Nous espérons qu'on saura faire preuve de souplesse dans le cas des étudiants inscrits aux programmes professionnels plus coûteux (médecine, médecine dentaire, droit et autres programmes d'études supérieures) où les montants en jeu (droits de scolarité, frais, livres, fournitures et honoraires professionnels) sont très élevés.

### Fenêtre d'accès du RAFEO

Le 5 février 2007, le gouvernement de l'Ontario a annoncé la mise en ligne de la Fenêtre d'accès du RAFEO. Ce site web est un outil libre-service où l'étudiant peut déterminer le coût approximatif de sa formation postsecondaire, consulter des informations sur l'aide financière disponible, déterminer à l'aide d'une calculatrice les

mensualités à rembourser à la fin de ses études et trouver d'autres informations susceptibles d'éclairer ses décisions relativement à ses études postsecondaires. L'un des éléments clés de cet outil est la calculatrice à l'aide de laquelle l'étudiant peut déterminer le montant de l'aide du RAFEO à laquelle il est admissible et le montant indicatif des versements et remboursements. Ce site s'adresse aux étudiants d'Ontario qui prévoient faire des études dans un établissement d'enseignement postsecondaire en Ontario.

La garantie d'accès des étudiants a aussi été intégrée au site; les étudiants y sont informés de l'existence de la garantie et invités à visiter les sites web des établissements d'enseignement postsecondaire pour obtenir plus d'informations sur l'aide financière que chaque collège ou université offre.

Un lien vers la Fenêtre d'accès est affiché sur le site du RAFEO. site web: <http://osap.gov.on.ca/>



« Ne suivez pas le chemin tracé. Allez où il n'y pas de chemin et laissez votre trace. »

Harold R. McAlindon

	Frais jugés admissibles par le RAFEO	Frais institutionnels (code de coût)	Manque à prendre en charge par l'établissement selon le SAG
Droits de scolarité et frais obligatoires	4 500 \$	5 500 \$	1 000 \$
Livres, fournitures, honoraires	1 000 \$	1 500 \$	500 \$
Minimum prévu selon le SAG			1 500 \$

## Manitoba et Saskatchewan - Jane Lastra

### Manitoba

Le gel des droits de scolarité reste en vigueur. Tant les conservateurs que les libéraux ont indiqué qu'il appuieront son maintien. L'initiative de développement collégial (College Expansion Initiative - CEI) a été lancée pour concrétiser la

promesse faite par le gouvernement d'augmenter les inscriptions aux programmes de certificat et de diplôme (sanctionnés par le Collège communautaire d'Assiniboine, l'École technique et professionnelle, le Collège de Red River et le Collège universitaire du Nord). La CEI

visait à remédier au sous-développement chronique des collèges, à répondre aux besoins du marché du travail en corrigeant les pénuries de main d'oeuvre, à améliorer les taux de participation des jeunes et à favoriser la réussite des étudiants en se concentrant sur les taux de rétention et de diplomation.



## Manitoba et Saskatchewan (suite) - Jane Lastra

La Fondation canadienne des bourses du millénaire a lancé une série de projets pilotes qui sont actuellement en cours en Colombie-Britannique, au Manitoba, en Ontario et au Nouveau-Brunswick. Le plus long de ces projets s'étalera sur six ans. Deux de ces projets - Un avenir à découvrir et Making Education Work - s'adressent aux résidents du Manitoba.

Un avenir à découvrir - ce projet concerté est réalisé par les gouvernements du Nouveau-Brunswick et du Manitoba et la FCBM. Lancé en 2004, il s'étendra sur six ans. Quelque 1 050 étudiants de 21 localités du Manitoba y participent. L'un des volets du projet, Explorez vos horizons, « révèle aux étudiants les nombreux choix de carrière et de programmes d'études postsecondaires à leur portée et les aide à prendre des décisions éclairées

concernant leur avenir » (site web de la FCBM, février 2007).

Making Education Work - « projet conjoint du gouvernement du Manitoba, de plusieurs communautés des Premières nations et de la Fondation. D'une durée de cinq ans, le projet pilote comptera 330 étudiants provenant de six communautés du nord du Manitoba. Il cible les étudiants autochtones vivant à l'extérieur des réserves et dans les réserves. Le projet a pour but d'améliorer le taux de participation aux études postsecondaires des étudiants autochtones en mettant en œuvre un ensemble complet d'interventions axées sur l'information, le soutien scolaire, le mentorat, la participation de la communauté (expérimentation de métiers, stages, observation des employés au travail, emplois d'été, bénévolat dans la

communauté et exploration professionnelle) et sur un programme d'études fondé sur la culture autochtone (cours facultatifs de droit, de langues et d'études autochtones). Des ateliers, des activités et des séances de formation avec les parents et les tuteurs permettront à ceux-ci de mieux comprendre et soutenir leur enfant quant à ses besoins et objectifs scolaires. » (site web de la FCBM, février 2007).

Le représentant régional a lancé la première étape d'une campagne de recrutement en Saskatchewan et au Manitoba. L'Université du Manitoba et l'Université de la Saskatchewan poursuivent leur travail de développement et de mise en œuvre d'un nouveau module d'aide financière qui a pour nom CASA - Canadian Student Aid.

### Rapport régional - Saskatchewan

Rien à signaler en ce moment.

## Colombie-Britannique et Yukon - Barbara Crocker

BCSAP - changements en 2006-2007

### **1) Politique en matière d'abandon et d'échec**

Les trimestres notés « abandon » et « échec » sont comptés séparément. Les étudiants auront droit à deux trimestres notés « abandon » et « échec », jusqu'à concurrence de 68 semaines cumulées, avant d'être déclarés inadmissibles à toute autre aide du BCSAP.

### **2) Limite à vie des prêts de la C.-B.**

La limite à vie des prêts de la C.-B. est passée de 35 000 \$ à 50 000 \$ afin de tenir compte de la suppression du programme de bourses de la C.-B. Les étudiants qui avaient atteint la limite sous l'ancienne politique continueront d'être assujettis à des restrictions qui se trouvent donc reportées, mais pourront faire appel.

### **3) Augmentation de la limite hebdomadaire pour étudiants avec charges de famille**

La limite hebdomadaire des prêts de la C.-B. visant les étudiants avec charges de famille a augmenté de 30 \$; l'aide maximale à laquelle ont droit ces étudiants est de 510 \$ par semaine. Ce total hebdomadaire comprend les prêts du PCPE et de la C.-B., et les subventions du Canada.

### **4) Convention-cadre de prêt (Master Loan Agreement)**

Le BCSAP a adopté la formule convention-cadre; les étudiants n'auront désormais à faire traiter qu'une seule fois leur convention de prêt au bureau de poste.

### **5) Changements au processus de confirmation d'inscription (étudiants hors province)**

Les confirmations d'inscription sur support papier sont envoyées aux établissements et non plus aux étudiants. Les signataires autorisés des établissements doivent remplir et signer le formulaire et le faxer ou le poster à la Direction des services aux étudiants (SSB). Un processus de reconfirmation d'inscription a également été adopté; s'il s'est écoulé plus de 30 jours depuis la première confirmation d'inscription sans que l'étudiant n'ait négocié sa convention-cadre de prêt, la Direction des services aux étudiants (SSB) envoie un nouveau formulaire de confirmation à l'établissement. Cela ne s'applique pas en Colombie-Britannique, puisque tous les établissements de la province participent au processus de confirmation électronique (Electronic Confirmation of Enrolment - ECE), en vertu duquel il est entendu que la confirmation reçue reste valable tant que la Direction des services aux étudiants ne reçoit pas d'avis d'abandon de l'établissement. Les établissements hors de Colombie-Britannique restent assujettis au processus sur support papier.

### **6) Congé autorisé**

En vertu de la politique antérieure, aucun congé de plus de deux semaines n'était autorisé. Une modification autorise maintenant un congé de trois semaines à la fin de l'année, pour la période des Fêtes.

### **7) Cadre de politique d'agrément pancanadienne**

Les établissements ont reçu les premières données sur leurs taux de non remboursement de prêts de la C.-B.

### **8) Certificat électronique**

Le BCSAP va mettre en œuvre un processus électronique de confirmation d'exemption d'intérêts en vertu duquel la demande de formulaire d'exemption se fera en ligne et la demande de confirmation d'inscription sera envoyée par voie électronique aux établissements, dont la confirmation sera ensuite renvoyée au BCSAP, puis transmise aux prêteurs (PCPE, CSNPE, contrats à risques partagés, contrats garantis et Bureau des prêts de la C.-B.). Cette mesure, qui permettra de supprimer les nombreux formulaires que les étudiants doivent se procurer dans les établissements, doit entrer en vigueur en juin.

L'Association des responsables des bourses d'études (Association of Student Award Personnel) tiendra son congrès annuel du 11 au 13 avril, à Victoria. Comme d'habitude, une journée sera consacrée au ministère. Le Bureau de l'Association prépare le programme en vue de sa distribution aux membres.

Pour les demandes d'adhésion, veuillez vous adresser au :

Secrétariat  
CAN-REG  
C. P. 2875  
Stony Plain, AB T7Z 1Y3  
courriel : [gpreston@can-reg.com](mailto:gpreston@can-reg.com)

Le site web de l'ACRAFE fait l'objet d'une mise à niveau. Surveillez le lancement du nouveau site!



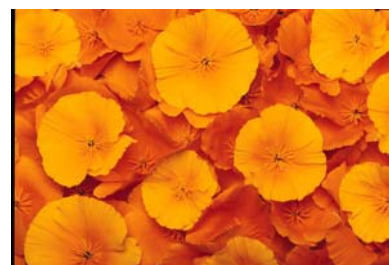
# Document de recherche

Mars 2007

Le Conseil de l'ACRAFE a commandé une recherche à l'organisme Educational Policy Institute (EPI) dans la foulée du document « Student Aid Time Bomb: The Coming Crisis in Canada's Financial Aid System » que l'EPI a publié en juillet 2006. Le document analysera spécifiquement le « trou » financier de 800 M\$ dans le système d'aide financière aux étudiants des provinces et territoires dont la publication de l'EPI faisait état. Il cerner les changements dans les dépenses de programme survenus depuis 1999 tant en ce qui a trait à l'aide universelle qu'à l'aide fondée sur les besoins. On y trouvera aussi un relevé des dépenses actuelles par type d'aide financière, et des projections de coûts fondées sur différents scénarios de taux d'intérêt. Le document examinera également les dépenses de la Fondation canadienne des bourses du millénaire selon les provinces et territoires, et calculera les

emplacements selon ces mêmes entités, en fonction de la mise en oeuvre des nouvelles bourses d'accès de la Fondation. Enfin, le document examinera plusieurs scénarios d'aide aux études entre les gouvernement fédéral et provinciaux. Ce contrat passé avec l'EPI constitue la première initiative de recherche de l'ACRAFE. Le document produit devrait être utile aux associations provinciales qui interviennent auprès de leur gouvernement, de même qu'aux responsables de l'aide financière qui renseignent les administrations supérieures sur ces importantes questions. Nous prévoyons que cette analyse sera achevée ce printemps et aussitôt mise à la disposition des membres de l'ACRAFE.

Judy Dyck  
présidente sortante, ACRAFE



**« Réussir, c'est avoir le courage, la détermination et la volonté de devenir celui ou celle que l'on croit être destinée à devenir. »**  
**George Sheehan**



SASKATOON du 10 au 12 Juin  
Bâtir des ponts

*[Les paragraphes suivants sont déjà en français sur le site <http://acrafe.usask.ca/> ]*

L'Association canadienne des responsables de l'aide financière aux étudiants présente Bâtir des ponts : Partenariats pour la réussite des étudiants, une conférence nationale dans le but d'explorer et de célébrer des partenariats de tous genres.

En misant sur le thème de l'année dernière portant sur le Dialogue (un pont en pratique) qui était axé sur l'amélioration de la perspective des autres, la conférence de cette année offrira l'occasion de souligner et d'explorer des ponts entre une vaste gamme d'individus et d'entités intéressés à l'accès à un niveau plus élevé d'éducation.

Bâtir des ponts soulignera les partenariats qui motivent les élèves dans leur cheminement vers l'accès à et l'atteinte de leurs objectifs postsecondaires. Des partenariats se développent de façon formelle et informelle, à l'intérieur de nos institutions, parmi nos institutions, avec le gouvernement et bien d'autres dans la grande communauté. L'ACRAFE 2007 explorera les ponts que bâtissent les responsables en aide financière en vue de fournir des services pertinents et complets d'appui financier et de reconnaissance aux étudiants.

L'ACRAFE reconnaît que nous avons déjà un grand nombre de partenariats précieux dans nos institutions avec nos collègues des services aux étudiants. Pour reconnaître l'avantage des ponts que nous avons bâti avec des collègues de l'ASEUCC, nous avons choisi de faire notre conférence en parallèle avec la leur sur le campus de l'Université de la Saskatchewan.

Site du congrès 2007 de l'ACTRAFE (<http://casfaa.usask.ca/>)